

ÉTIQUETTE
D'IDENTIFICATION

À compléter par le candidat

rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

~~Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel~~ ⁽¹⁾
Rayer les mentions inutiles

Concours externe Traitement d'Information

Pour l'emploi de : Contrôleur Programmeur des Finances Publiques

preuve n° : 1

Matière : 101 - Analyse de dossier

Date : 07/03/2022

Nombre d'intercalaires supplémentaires : 0

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabâtable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Toute autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation du crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

NOTE / 20
19,00

Question 1

L'ère numérique s'est considérablement développée au cours des années. En 2013, près de 34 milliards d'équipements sont utilisés par près de 4 milliards d'utilisateurs.

Le secteur du numérique engendre une pollution numérique qui affecte également le changement climatique.

Quel impact ce secteur a-t-il sur notre environnement au niveau mondial ?

Dans un premier temps, il est important de définir ce qu'est la pollution numérique et son évolution au niveau mondial, et dans un second temps, de déterminer comment limiter l'empreinte de l'environnement en maîtrisant la gestion des équipements et l'importance d'évoluer dans leur utilisation.

I) Qu'est-ce que la pollution numérique et ses perspectives d'évolution

Pour comprendre l'impact de la pollution numérique sur l'empreinte environnementale, il faut comprendre sa définition et ses perspectives.

A) la pollution numérique

La pollution numérique consiste à l'utilisation excessif d'énergie liée à une activité numérique. Cela concerne toutes les activités utilisant l'internet, les nouvelles technologies connectées. Cette pollution numérique est aussi liée aux gros centres de stockage, les data centers, les constructeurs de matériels informatiques, qui consomment beaucoup d'énergie. (Environ 5,5% d'énergie électrique, 4,2%

d'énergie primaire). Finalement, le secteur du numérique comprend près de 4 milliards d'utilisateurs, cette pollution peut-elle être évitée ?

B) Les perspectives d'évolution

La pollution numérique est générée par l'utilisation de près de 34 milliards d'appareils, ce qui montre que cet impact numérique risque de croître dans les prochaines années. Les technologies numériques évoluent très vite et les utilisateurs sont friands d'évolution des nouvelles technologies comme les téléviseurs, les smartphones et les objets connectés sont des terminaux très consommateurs d'énergie, surtout selon leur taille d'écran, appréciés par les utilisateurs, leur utilisation va donc augmenter cette pollution numérique. De ce fait, comment limiter l'empreinte environnementale du numérique mondial ?

II) La gestion des équipements et l'évolution des usages pour limiter l'empreinte environnementale.

Pour limiter l'empreinte environnementale, il paraît être primordial de jouer sur la gestion des équipements et sur l'évolution des usages.

A) Une meilleure gestion des équipements

La première méthode pour limiter l'empreinte environnementale est la gestion des équipements. La réduction des équipements permettrait de diminuer cette empreinte puisque la fabrication et la distribution de ces terminaux sont très consommatrices d'énergie. L'extraction des matières premières a un fort impact sur l'empreinte carbone. Elle représente

70% rien que pour la France. Cette gestion passe également sur la maîtrise des renouvellements des appareils, la lutte contre l'obsolescence programmée des appareils qui engendre un renouvellement. La gestion des data-centers, la fabrication des terminaux permettraient aussi de limiter cette empreinte.

B7 L'évolution des usages

La gestion des équipements devrait permettre d'avoir une évolution des usages. Les évolutions se concentrent sur la durée de vie des appareils ou d'étendre les terminaux non utilisés. La gestion sur la consommation énergétique est une limitation de l'empreinte. La consommation de papier et les boîtes réglées d'une empreinte, par exemple, le recyclage des appareils et la maîtrise des stockages des données pourraient avoir un impact pour limiter l'empreinte environnementale de numérique mondial.

Question 2

Pour limiter l'impact sur l'environnement, la France a demandé au Sénat des propositions.

Comment les propositions du Sénat peut-elle limiter l'impact environnemental?

Dans un premier temps, nous verrons les propositions du Sénat pour informer et former les utilisateurs. Puis, nous verrons les mesures liées à la réglementation et les dispositifs fiscaux pour limiter cette impact.

I7 Les propositions du Sénat pour limiter l'impact environnemental.

Pour limiter l'impact sur l'environnement, le Sénat prévoit d'informer et de former les utilisateurs.

A7 Informer les utilisateurs.

Pour informer les utilisateurs sur l'impact environnemental le Sénat propose de faire des campagnes de sensibilisation avec la volonté d'acquiescer les gestes numériques éco-responsables, la création d'une application mobile accessible aux utilisateurs, leur permettant de connaître l'empreinte carbone des différents terminaux et d'améliorer leur utilisation.

B7 Former les utilisateurs.

Pour la formation des utilisateurs sur l'impact environnemental du numérique, le Sénat propose de créer une base de données qui formerait les utilisateurs au calcul des impacts environnementaux du numérique. Elle demande la formation des jeunes à une utilisation plus responsable du numérique. Cette proposition ferait apparaître des modules à l'évaluation de l'impact environnemental du numérique. Afin de limiter cet impact elle prévoit également des mesures réglementaires et des dispositifs fiscaux.

II7 Les mesures pour limiter l'impact environnemental.

Le Sénat propose des mesures par la réglementation et par des dispositifs fiscaux.

A7 La réglementation.

Le Sénat propose de renforcer les sanctions pour lutter contre les sanctions pour obsolescence programmée et l'obsolescence logicielle. Elle propose également de favoriser le recyclage et

la réparation, Elle compte jouer sur la régulation des forfaits téléphoniques et limiter l'utilisation des streaming vidéo.

B7 Les dispositifs fiscaux

En plus de la réglementation, le Sénat envisage des dispositifs fiscaux. Elle propose d'introduire une taxe carbone, de faciliter le recyclage et la réparation par un taux de TVA réduit. Pour certains acteurs publics et privés, elle demande de créer un crédit d'impôt pour l'impact environnemental. Elle souhaite améliorer les avantages fiscaux existant pour l'implantation de data-center en France.